


# Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

REGLEMENT GRAPHIQUE  
Tome 2 - Plan thématique

## Planche 7

0 100 200 Mètres Échelle : 1/5 000è

Document approuvé en Conseil de Communauté le 10 février 2020  
Modification n°1, approuvée en Conseil de Communauté le 30 janvier 2023  
Mise en compatibilité n°1, approuvée en Conseil de Communauté le 30 janvier 2023



- Retrait-gonflements des sols argileux - Aléa faible (Source BRGM)
- Secteurs affectés par le bruit des infrastructures terrestres (Source : DDTM29 - cf plan en annexe du PLU(i)-H)
- Zone de présomption de prescriptions archéologiques (Source : DRAC Bretagne)
- Risque de remontée de nappes (source BRGM)**
- Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappes
- Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave
- Zones basses littorales exposées au risque de submersion marine (Source DDTM29)**
- Aléa fort
- Aléa lié au changement climatique
- Aléa moyen
- Cavités souterraines**
- Ouvrage militaire
- Limite communale
- Parcelle
- Bât

